



LE PÔLE MÉTROPOLITAIN DU GENEVOIS FRANÇAIS



GENEVOIS FRANÇAIS Pôle métropolitain

Le Pôle métropolitain du Genevois français impulse et coordonne des politiques publiques, au service de ses 8 intercommunalités membres, pour répondre d'une seule voix aux défis spécifiques de notre bassin de vie transfrontalier, le Grand Genève.

4 champs d'action

1 AMÉNAGER DURABLEMENT LE TERRITOIRE

- Planification stratégique à l'échelle du Grand Genève et du Genevois français
- Expérimentations
- Schéma de cohérence territoriale (SCoT) à l'échelle de quatre intercommunalités du Genevois français

2 TRANSFORMER LES MOBILITÉS

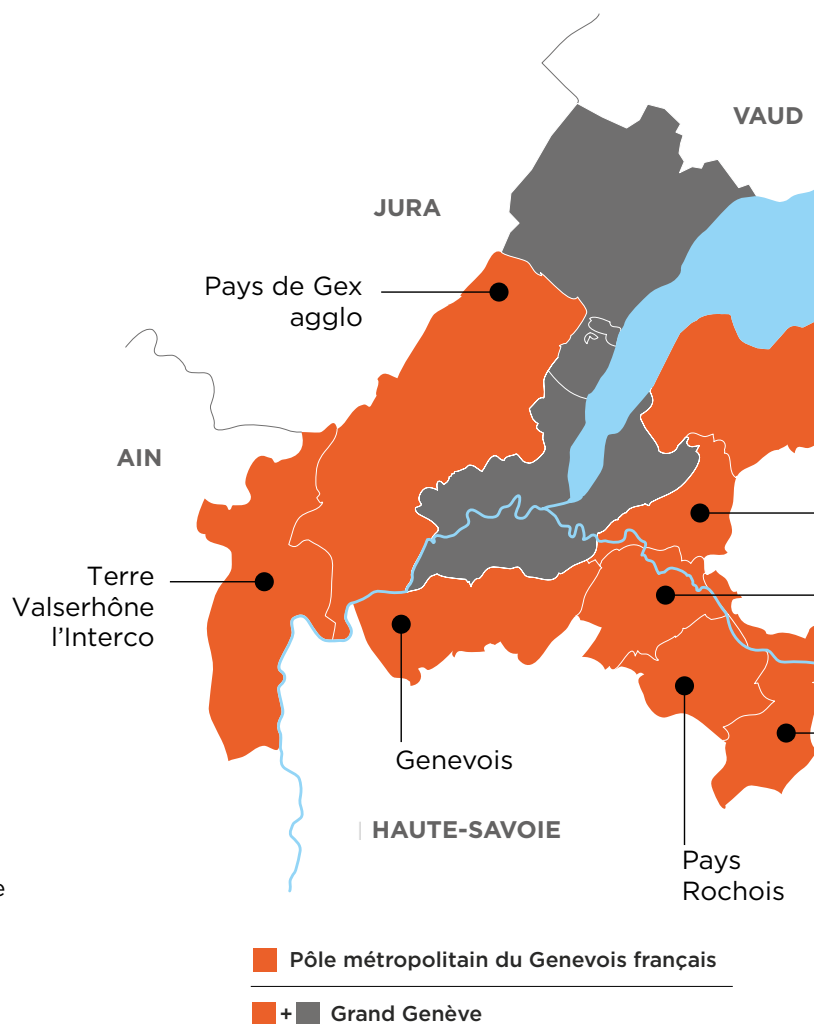
- Mesures en faveur des transports publics, du covoiturage, de l'autopartage, du vélo et de la marche, à l'échelle du Genevois français et du Grand Genève
- Projet d'agglomération franco-valdo-genevois (5 générations)
- Organisation des mobilités et développement de l'offre de services à l'échelle de deux intercommunalités du Genevois français

3 FAVORISER LES TRANSITIONS ÉCONOMIQUES ET ÉCOLOGIQUES

- Soutien aux intercommunalités en matière de biodiversité, de production d'énergie, d'économie circulaire, d'innovation et d'entrepreneuriat ; actions coordonnées à l'échelle du Grand Genève en matière d'économie circulaire et d'économie sociale et solidaire
- Déploiement de la Cité des Métiers du Grand Genève
- Soutien à la formation et à l'enseignement supérieur avec Grand Forma

4 VALORISER ET SOUTENIR LES INITIATIVES CULTURELLES

- Favoriser les coopérations entre les acteurs culturels
- Développement de la coopération transfrontalière et organisation d'événements fédérateurs



Le territoire en chiffres

2^e espace métropolitain d'Auvergne-Rhône-Alpes

8 intercommunalités membres

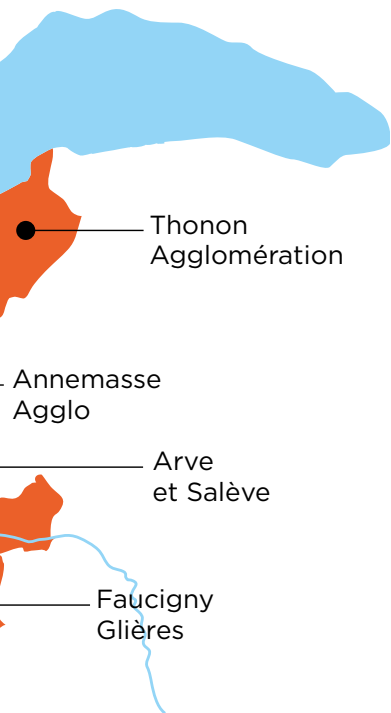
117 communes représentées dans les départements de l'Ain et de la Haute-Savoie

PÔLE MÉTROPOLITAIN DU GENEVOIS FRANÇAIS

461 188

9%

118 727



Gouvernance

Les élus :
44 membres* siègent au Comité syndical du Pôle métropolitain.
 Ils ont été désignés par les intercommunalités pour 6 ans.

Le Comité syndical

élit le président, les vice-présidents et le Bureau

Représentation :

2 délégués par intercommunalité + 1 délégué par tranche de 10 000 habitants au-delà de 20 000

Rôle :

Approuve les grandes décisions (budget, programmes, etc.)
 1 réunion/mois

Le Bureau

Composition :

1 président, des vice-présidents, 2 représentants par interco

Rôle :

Prépare et met en œuvre les décisions
 1 réunion/mois

Organisation

L'équipe :

44 agents permanents basés à Annemasse et Archamps mettent en œuvre les décisions du Comité syndical.

Direction générale

Grand Genève - Ressources - Communication/culture/participation

Direction des mobilités

Etudes & stratégies
 Infrastructures & patrimoine
 Solutions de mobilités

Direction aménagement du territoire & transition

Développement économique
 Transition écologique
 Aménagement & stratégies territoriales

* mandat 2020-2026

Budget 2026

38% 62% Budget principal : **13 millions €**

50%

50%

Genevois français Mobilités : **66 millions €**

SCoT : **770 000 €**

fonctionnement investissement



Population totale 2026



Taux de croissance population 2020-2026



Nombre d'emplois 2022

ANNEMASSE AGGLO

98 343
 8%
 27 518

ARVE ET SALÈVE

21 541
 6%
 3 743

FAUCIGNY GLIÈRES

29 376
 5%
 13 683

CC DU GENEVOIS

50 728
 10%
 10 722

PAYS DE GEX AGGLO

109 288
 12%
 19 390

PAYS ROCHOIS

30 703
 8%
 9 661

TERRE VALSERHÔNE

22 682
 1%
 6 702

THONON AGGLOMÉRATION

98 527
 10%
 27 308

Sources : populations légales Insee ; Insee RP 2016, 2022



Agir ensemble pour maîtriser notre avenir

En fédérant les intercommunalités du territoire, le Pôle métropolitain du Genevois français constitue l'interlocuteur principal des autorités suisses et françaises, pour relever les défis frontaliers et transfrontaliers du Grand Genève.

Des défis spécifiques liés au contexte transfrontalier

Le territoire du Genevois français connaît **des déséquilibres sociaux, environnementaux et économiques importants**. Il est confronté à une véritable explosion de la mobilité avec un phénomène de congestion aux frontières, ainsi qu'à de fortes disparités dans l'accès au logement, aux équipements et en matière de services à la population (santé, culture, formation, etc.). Il doit faire face

à un développement urbain induisant une pression sur l'environnement, sur la qualité de l'air et sur les terres agricoles.

Le Pôle métropolitain du Genevois français doit ainsi relever de nombreux défis en matière d'**infrastructures** et de **services** pour assurer un développement équilibré, maîtrisé et durable du territoire, dans un bassin de vie transfrontalier, celui de l'agglomération du Grand Genève entre France et Suisse.

Repères

-  ▶ Une croissance démographique parmi les plus importantes d'Europe (2,1 % par an)
-  ▶ + de 6 000 habitants supplémentaires par an
-  ▶ 650 000 passages de douane par jour aux frontières du canton de Genève en 2023

Des engagements forts autour d'un projet commun

Le principal enjeu du Pôle métropolitain est de **renforcer la capacité d'action des élus** du Genevois français en portant un projet collectif cohérent, capable d'engager le territoire sur la voie :

- des nouvelles mobilités,
- de la transition économique et écologique,
- de l'aménagement durable du territoire.

Ensemble, les huit intercommunalités membres se sont engagées à :

- définir et porter une **vision commune**,
- déployer des **services aux habitants et aux entreprises**,
- renforcer leurs capacités d'action à travers le Pôle métropolitain en développant de nouvelles formes de **gouvernance** ou en mettant en commun des **moyens**,
- favoriser le portage d'actions par la **concertation**,
- faire de la **culture** un élément fédérateur et fondateur d'une identité commune.

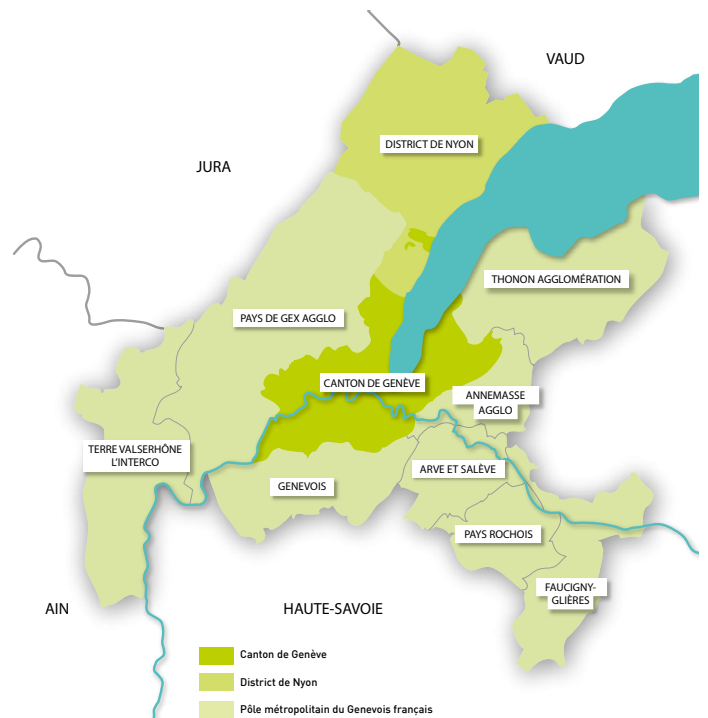
Une coopération transfrontalière

Le Pôle métropolitain est membre de la présidence du **Groupement local de coopération transfrontalière (GLCT) Grand Genève**, structure de droit suisse qui assure la gouvernance de l'agglomération du Grand Genève.

Composition du GLCT :

8 membres représentant l'ensemble des territoires impliqués : Canton de Genève, Ville de Genève, Canton de Vaud, Région de Nyon, Pôle métropolitain du Genevois français, Département de la Haute-Savoie, Département de l'Ain, Région Auvergne-Rhône-Alpes.

L'État français et la Confédération suisse sont membres associés.



Grand Genève, l'agglomération franco-valdo-genevoise

Repères



▶ **+ de 553 000 emplois**
Un territoire parmi les plus dynamiques d'Europe



▶ **+ d'1 million d'habitants en 2026 ; 300 000 supplémentaires d'ici 2050** selon l'observatoire statistique transfrontalier



▶ **209 communes** parmi lesquelles :
les 117 du Genevois français,
les 47 du district de Nyon,
les 45 du Canton de Genève.

▶ Les Projets d'agglomération : incontournables pour financer des infrastructures de transport

Il s'agit d'**outils de planification stratégique et opérationnelle** mobilisés par le Grand Genève pour répondre aux enjeux transfrontaliers, notamment en matière de mobilité.

Depuis 2007, cinq générations de projets ont été déposées auprès de la Confédération suisse et **plus de 130 millions d'euros de cofinancement** ont été obtenus pour les projets dans le Genevois français, parmi lesquels : les tramways d'Annemasse, Ferney-Voltaire et Saint-Julien, un bus à haut niveau de service Gex-Ferney, la voie verte du Grand Genève, des aménagements autour de cinq gares Léman Express, etc.

Plus de détails : grand-geneve.org

Deux nouvelles responsabilités depuis 2024

Afin d'augmenter leur capacité d'action, plusieurs intercommunalités membres ont transféré au Pôle métropolitain du Genevois français leurs compétences en matière d'organisation de la mobilité et d'aménagement du territoire.

► **Compétence : autorité organisatrice de la mobilité (AOM) pour le périmètre Annemasse Agglo - Communauté de Communes du Genevois.**

Objectif : des services plus performants grâce au changement d'échelle.

- Offre de mobilités fluide et lisible pour les usagers,
- Tarification et système billettique harmonisés,
- Pilotage des services simplifié (un seul interlocuteur).

► **Compétence : schéma de cohérence territoriale (SCoT) pour le périmètre Annemasse Agglo - Communauté de Commune du Genevois - Pays de Gex Agglo - Terre Valserhône l'Interco.**

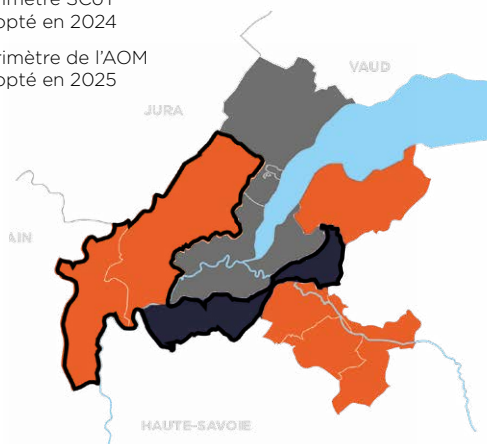
Objectif : construire une vision partagée de l'avenir du territoire à l'horizon 2050.

Cinq enjeux majeurs ont été identifiés par les élus :

- se loger,
- travailler, entreprendre et se former,
- vivre et s'épanouir,
- préserver les ressources naturelles et s'adapter aux changements climatiques,
- se déplacer.

□ Périmètre SCoT adopté en 2024

■ Périmètre de l'AOM adopté en 2025



Ressources et partenariats

Les ressources du Pôle métropolitain proviennent des cotisations de ses membres et de cofinancements externes obtenus auprès de partenaires institutionnels français et suisses.

► **Les partenariats contractualisés**

Avec l'Europe :

- Fonds européens, notamment le programme FEDER Interreg France Suisse, pour financer des projets communs, des deux côtés de la frontière.

Avec l'État :

- Contrat de relance et de transition écologique (CRTE), Fonds Vert en accompagnement d'opérations liées aux services à la mobilité.
- la DRAC Auvergne Rhône-Alpes en participant au fonds culturel transfrontalier.
- Partenariat avec la Banque des territoires dans la mise en œuvre d'expérimentations (services à la mobilité, loi ZAN...) en 2024 et 2025 dans le cadre de l'appel à manifestation d'intérêt de l'État.

Avec l'Ademe :

- Contrat chaleur renouvelable pour accompagner des projets d'énergies renouvelables de moyennes capacités sur le territoire.
- Accompagnement en matière d'économie sociale et solidaire pour la période 2023-2025.

Avec la Région et les Départements dans le domaine de la mobilité :

- Région Auvergne-Rhône-Alpes : partenaire de l'offre de mobilité.
- Département de la Haute-Savoie : partenaire majeur des grands investissements de l'AOM.
- Département de l'Ain : partenaire d'opérations.

Avec la Confédération Suisse et les cantons de Genève et Vaud :

- 5 générations de Projet d'agglomération

Les politiques publiques déployées par le Pôle métropolitain



POUR TRANSFORMER LES MOBILITÉS

À L'ÉCHELLE DU GENEVOIS FRANÇAIS

- Solutions de mobilité partagée : covoiturage Héléman, dispositifs d'incitations financières BlaBlaCar Daily, autopartage Citiz
- Plans de mobilité employeurs, planification

Genevois français mobilités¹ :

- Transport collectif (bus, tramway) et transport scolaire
- Transport à la demande
- Services vélo
- Parkings-relais (gestion)
- Solutions de mobilité partagée
- Plans de mobilité pour les entreprises

Plus de détails : voir brochure « Genevois français Mobilités »

À L'ÉCHELLE DU GRAND GENÈVE

- Mesures en faveur de la réduction du trafic aux petites douanes
- Projet vélo libre-service transfrontalier
- Schéma cyclable du Grand Genève et application grand public Geovelo
- Stratégie mobilité 2050
- Élaboration et suivi du Projet d'agglomération
- Préparation et négociation d'accords transfrontaliers pour le développement de l'offre de mobilité



POUR FAVORISER LES TRANSITIONS ÉCONOMIQUES ET ÉCOLOGIQUES

À L'ÉCHELLE DU GENEVOIS FRANÇAIS

- Soutien à la production d'énergies renouvelables et contractualisation (Ademe)
- Préservation du sol et des milieux naturels
- Accompagnement des collectivités dans la transition énergétique (éclairage public)
- Sensibilisation des élus au changement climatique
- Diagnostic agricole et foncier
- Promotion de l'économie circulaire
- Soutien à l'innovation et à l'entrepreneuriat (French Tech et incubateur ID Cube)
- Appui au développement de l'enseignement supérieur, à l'orientation professionnelle et à l'emploi

À L'ÉCHELLE DU GRAND GENÈVE

- Plan d'action concerté pour la transition écologique (Pacte)
- Sensibilisation public scolaire à la qualité de l'air
- Prix agriculture en transition
- Plan d'actions pour un Grand Genève circulaire (Pact' Matière)
- Cité des métiers du Grand Genève
- Plateforme numérique de l'employabilité pour la transition écologique
- Développement d'un réseau d'acteurs de l'économie sociale et solidaire



POUR AMÉNAGER DURABLEMENT LE TERRITOIRE

À L'ÉCHELLE DU GENEVOIS FRANÇAIS

- Programme de l'habitat avec les acteurs du territoire
- Expérimentation Zéro Artificialisation Nette (ZAN)
- Formulation d'avis sur les documents de planification
- Observatoire du territoire
- Démarche InterSCoT avec les territoires voisins

SCoT du Genevois français²

Plus de détails : voir brochure « SCoT du Genevois français »

À L'ÉCHELLE DU GRAND GENÈVE

- Projets d'agglomération
- Vision territoriale transfrontalière 2050
- Planification transfrontalière : charte Grand Genève en transition, vision territoriale transfrontalière 2050, feuille de route métropolisation (logement, parcours résidentiels, santé, eau, économie...)
- Enquête consommation



POUR VALORISER ET SOUTENIR LES INITIATIVES CULTURELLES

À L'ÉCHELLE DU GENEVOIS FRANÇAIS

- Fonds culturel transfrontalier
- Accompagnement des acteurs culturels à la transition écologique

À L'ÉCHELLE DU GRAND GENÈVE

- Rencontres culturelles annuelles
- Agenda culturel
- Projet culturel de territoire
- Expositions photographiques

¹ : périmètre = Annemasse Agglo - Communauté de Communes du Genevois

² : périmètre = Annemasse Agglo - Communauté de Commune du Genevois - Pays de Gex Agglo - Terre Valserhône l'Interco

Votre contact :

info@genevoisfrancais.org



**GENEVOIS
FRANÇAIS** Pôle
métropolitain

PÔLE MÉTROPOLITAIN DU GENEVOIS FRANÇAIS

15 avenue Émile Zola
74100 Annemasse
Tél. : +33 (0)4 50 04 54 05
info@genevoisfrancais.org
genevoisfrancais.org

